

• Janvier 1748 :

AN, B³ 472, fol.102 (Marine). Lettre de M. Barbier, commissaire de la Marine à Arles, le 12 janvier 1748. Citée par PICHARD, Georges, "Marine royale et histoire de l'environnement en Provence", in *108^e Congrès national des Sociétés Savantes*, Grenoble, 1983, p. 287-316.

"Cette lettre n'a pu partir par rapport aux glaces. Il fit, le 10, un gros vent du nord qui a duré plusieurs jours et si froid, que le Rhosne, entre charrier et se prendre, n'a mis que 24 heures. Depuis ce jour jusqu'au 20, nous n'avons pas eu d'ordinaire [Courrier habituel], et un seul par hasard de Provence [...]. Le pont de Tarascon [pont de bateaux, souvent emporté] a été emporté du commencement et les glaces, qui ont rompu à Beaucaire, ont brisé tous les bateaux [...]. Tant que les glaces resteront comme elles sont, la navigation sera interrompue".

AN, B³ 336, fol. 67 (Marine)

Pont de bateaux de Tarascon emporté par les glaces.

• Septembre 1748 :

ADBR, 114 E BB 8, délibération du 29 septembre 1748.

La Durance est mise en cause à Sénas. La palissade dont la construction avait été décidée en 1746 [Cf. Textes et documents 1746], avait été endommagée par la rivière : il était urgent de la réparer *"pour empêcher l'emportement d'une partie de ce terroir et même de la faire allonger de quelques cannes"*. Il n'est cependant pas question ici de grande inondation, quoique le chemin du bac de Mirabeau eusse, lui aussi, été *"presque tout détruit par la Durance"*.

• Novembre 1748 :

Abrégé du cayer des délibérations des Assemblées générales des communautés du pays de Provence, Aix, David, 1748 (délibération de novembre 1748).

Deux témoignages sur la continuation des débordements dans le bassin durancien, à Esparron-sur-Verdon et à Castellane.

L'Assemblée générale des communautés eut connaissance, par la voix de M. de Thomassin, des débordements arrivés sur les rives du Verdon : à Esparron-de-Verdon qui exposa, dans un placet, *"que son terroir a été totalement ravagé par le débordement des eaux du Verdon et par la grêle qu'il a essuyé trois fois différentes dans le courant de cette année"* et à Castellane qui, outre les ennemis [Succession d'Autriche] *"a encore le malheur"* de voir ses campagnes ravagées.

BM Arles, ms 491, ms 721 ou 783 (Pierre Véran)

FASSIN, Emile, *Les années calamiteuses de l'histoire d'Arles*, Aix-en-Provence, Makaire, 1892, p. 102.

A Arles, dans le mois de novembre, les eaux du Rhône inondèrent le Trébon et le Plan du Bourg. Les eaux s'élevèrent à 5 pouces au-dessus du quai d'Arles.

[Le manque de détails rend cette mention, sinon douteuse, au moins propre à n'être reçue qu'avec réserve, sauf documents contemporains à retrouver à l'appui].

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

